PROGRAMME DE LANGUE AMAZIGHE

4ème Année Moyenne

AHIL N TUTLAYT TAMAZIGT

i useggas wis 4 alemmas

SOMMAIRE

1- Préambule : présentation et orientations

2- Les buts de l'enseignement de tamazight en 4ème A.M.

2.1- Les compétences discursives
2.2- Les activités d'apprentissage

3- Les profils d'entrée et de sortie

4- Compétences et objectifs d'apprentissage

4.1- Compétences et objectifs d'apprentissage dans le domaine oral
4.2- Compétences et objectifs d'apprentissage en lecture
4.3- Compétences et objectifs d'apprentissage en écriture
4.4- Les outils de la langue ou iferdisen n tutlayt

5- Indications méthodologiques

5.1- Lecture du programme et plan d'étude
5.2- Nouvelles conceptions pédagogiques pour l'enseignement de tamazight
5.3- La démarche d'enseignement / apprentissage
5.4- L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets
5.7- L'évaluation

6- Orientations et choix pédagogiques

6.1- Rappel
6.2- Activités d'expression et de communication orales
6.3- Activité de lecture
6.4- Activités d'écriture et d'expression écrite
6.5- Le projet pédagogique

1. Préambule : Présentation et orientations

Les enjeux qui consistent –dans les niveaux de classe précédents– à faire maîtriser la langue amazighe, à donner la formation d'une culture, à initier à l'acquisition de méthodes de travail, restent plus que jamais présents en 4ème année moyenne ; ils y sont cependant inclus dans le présent programme, dans le but d'arriver à la réalisation d'un objectif plus précis et concret : la maîtrise du discours. Qu'est-ce qu'un discours par rapport à la maîtrise de la langue ? C'est «la mise en pratique du langage dans acte de communication à l'oral et à l'écrit».

Le programme de la 4ème année moyenne qui va couronner les acquisitions prévues pour le cycle moyen en langue amazighe, fait de l'apprentissage des formes de discours, une exigence fondamentale. Une raison toute pédagogique nous en dicte le choix : c'est que, toute la vie sociale où vont s'intégrer les apprenants, est tissée de discours, la culture à leur inculquer se transmet par le discours, la langue elle-même s'acquiert et se pratique dans la réalité des pratiques discursives.

Les formes de discours, à situer chaque fois dans leurs contextes et dans des situations de communication, seront abordées dans les activités d'apprentissage de l'écoute et de prise de parole, de la lecture et de l'écriture.

L'oral est la forme première et la plus fréquente de l'activité discursive ; il se pratique, notamment, pour les non amazighophônes, par l'apprentissage de l'écoute aussi bien que de la prise de parole. La lecture doit être perçue dans la diversité de ses textes et de leurs formes concrètes. Il s'agit d'amener les élèves à lire avec méthode. Cette démarche indispensable n'exclut nullement la lecture usuelle qui exerce l'autonomie. La pratique de l'écrit devient, à ce niveau qui prépare l'accès au secondaire, un moyen naturel d'expression et de communication. L'accent doit être mis, de plus en plus, sur les productions personnelles des apprenants, à travers la plus grande variété possible de textes.

Aux termes de ce cycle moyen, l'élève qui apprend la langue amazighe, depuis quatre années, aura eu l'occasion de s'imprégner dans une culture de l'expression écrite de formes discursives variées. Il aura, ainsi, enrichi sa culture qui lui permettra de s'ouvrir sur son milieu, d'élargir sa vision du monde, d'acquérir le plaisir de lire, de devenir le lecteur autonome dans la variante amazighe qu'il apprend.

2. Les buts de l'enseignement de tamazight en 4ème A.M.

2.1. Les compétences discursives

Aux termes de la 4èmeA.M., l'objectif que se fixe ce programme est de rendre les élèves capables de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, dans les principales formes de discours, à savoir : la narration, la description, l'explication et l'argumentation.

Ces formes de discours ont été abordées, depuis la 2ème année d'une manière progressive et par dominantes :

2.1.1. En 2ème année moyenne, et parallèlement au renforcement de la maîtrise de la lecture courante, l'accent avait été mis sur des textes à dominante narrative. C'est la forme de discours qui avait été privilégiée dans le but de mettre les élèves –à travers le récit– au contact d'un riche patrimoine amazigh de contes et de légendes, favorisé par une longue période de traditions populaires d'une littérature oralisée, en l'absence du développement de l'écrit. A travers la pratique du récit, l'élève était sensibilisé à la description et au dialogue, dans une pratique dominante qui est la narration.

2.1.2. En 3ème année moyenne, on a continué à mettre l'accent sur l'approche diversifiée de textes à dominante narrative, aisément accessible à la compréhension et à la sensibilité des élèves : le récit, le conte et les formes de discours qui leur sont liées telles que les passages descriptifs, explicatifs et prescriptifs.

L'étude et la lecture de ces textes étaient le point de départ pour initier les apprenants aux productions orales et écrites de mêmes genres.

2.1.3. En 4ème année moyenne, le programme propose d'approfondir l'étude des fonctions précédentes, en mettant davantage l'accent sur les formes liées au narratif, en proposant des situations de communication qui les favorisent et qui induisent l'argumentation et le sens critique ...

2.2. Les activités d'apprentissage

Ce sont les trois activités propres à la discipline qui ont visé, durant les trois premières années de l'apprentissage, le développement des compétences de lecture, d'écriture, d'expression et de communication orales. Elles sont associées à une autre compétence qui consiste à nourrir l'emploi du discours : compétence culturelle ; il s'agit de rendre l'apprenant capable, dans l'usage du discours, de témoigner de sa culture propre, mais aussi universelle, en utilisant les ressources de la langue amazighe dans l'ensemble de ses communications de la vie scolaire, personnelle et sociale.

- **Témoigner de sa culture :**

Cette compétence est à développer durant toute la scolarité du cycle moyen. Les élèves doivent s'insérer dans leur culture en utilisant les ressources de la langue acquises dans les différentes activités et situations de communication. La nature de cette culture dépassera le patrimoine propre pour aller à travers la lecture de genres littéraires vers une culture plus ouverte sur l'Algérie et sur le monde. Etre capable de témoigner de sa culture dans sa langue d'apprentissage c'est faire preuve de maîtrise d'une compétence transversale intégrative par excellence ; car, c'est la culture qui véhicule les valeurs en rapport avec les diverses manifestations où s'exprime le patrimoine vivant comme les spectacles, les expositions, les concerts, etc.

Pour les non amazighophônes, des extraits de contes amazighs, de courts paragraphes descriptifs des paysages, des passages porteurs de références culturelles amazighes, permettront d'élargir leur horizon culturel et leur donner l'occasion de comparer les ressemblances et les différences et en témoigner dans leur entourage.

- **La lecture**

A tous les niveaux, l'activité de lecture doit avoir un statut particulier : celui d'être à la fois une compétence à acquérir et un instrument de savoirs et d'apprentissage. Les élèves doivent lire des textes littéraires appropriés à leur niveau et leur âge, ainsi que des textes courants de formes diversifiées, présentés dans un manuel et sur d'autres supports médiatiques, dans le but de répondre à leurs besoins personnels, scolaires et sociaux. La conduite de la lecture par l'enseignant doit suggérer qu'il n'y a pas de lecture gratuite ; il développera chez l'apprenant la conception selon laquelle la lecture est une recherche constante du sens, liée à la découverte de son utilité et du plaisir qui en découle. La compétence des élèves en lecture devra s'accroître grâce aux pratiques fréquentes d'écriture et à des échanges oraux sur les textes lus ou entendus, faisant ainsi preuve d'une véritable interdépendance des activités de la langue.

- **L'écriture**

A ce niveau, l'activité d'écriture se situe dans la continuité des apprentissages acquis depuis trois années. L'élève a été initié à la manière d'organiser ses écrits, à produire des énoncés de mieux en mieux structurés. Il est appelé maintenant à rédiger fréquemment des textes de formes variées et de plus en plus cohérents.

Dans la pratique des écrits courants, l'élève va devenir capable de mobiliser ses connaissances orthographiques et grammaticales, acquérir dans une certaine autonomie : adresser ses écrits à autrui, le faire pour soi-même dans son carnet de notes. Il doit être capable, quand il écrit, de tenir compte du destinataire de ses écrits, des spécificités de l'écriture narrative. On doit développer chez lui une conception juste de l'acte d'écrire qui devient, en cette fin de cycle, un moyen privilégié d'expression et de communication. Il sera conscient de l'utilité de l'écriture et éprouvera de plus en plus le plaisir d'écrire pour soi et pour les autres. En écriture, il y a une compétence à développer davantage, plus que les autres : celle de la lisibilité. Tout élève qui écrit doit d'abord pouvoir lire facilement ce qu'il vient d'écrire ; son écrit doit pouvoir également être lu sans difficulté par le destinataire.

- **L'expression et la communication orales**

Les élèves amazighophônes pratiquent spontanément, dans leur variante, la communication orale. Les variantes amazighes sont restées très longtemps d'expression exclusivement orale pour des raisons que tout le monde connaît. L'enseignement de toute variante régionale s'appuie sur les pré requis des apprenants.

Cependant, ce qu'il faut viser, à ce niveau, c'est l'initiation des élèves à une pratique plus raisonnée de l'oral à laquelle ils ne sont pas habitués. La pratique raisonnée de la communication orale va se concrétiser par le développement de la capacité d'écoute et de prise de parole d'une manière ordonnée. Il s'agit de donner à ces apprenants l'occasion, en classe, de participer à de nombreux échanges oraux au sein du groupe élargi ou restreint et dans des situations d'apprentissage diversifiées. Ces échanges leur permettent de mieux structurer leur pensée et d'interagir de manière appropriée avec leur entourage. En développant chez eux une certaine aisance de prise de parole d'une manière plus ordonnée, ils découvriront l'utilité et le plaisir qui découle de communication orale au sein du groupe classe. Concernant les non amazighophônes, les activités de l'oral seront associées directement aux activités de l'écrit : les compétences visées consistent à les rendre capable :

- de faire la correspondance entre l'écrit, la prononciation et l'intonation ;
- de se servir du lexique acquis à travers les textes lus ou écoutés ;
- de décrire ce qu'ils voient à travers les illustrations du manuel, d'autres dessins ainsi que l'environnement immédiat.

3. Les profils d'entrée et de sortie de la 4ème A.M.

Arrivé en 4ème A.M., l'élève qui apprend la langue amazighe depuis trois années a été suffisamment initié à la compréhension et à la pratique orale et écrite, dans les formes d'expression courantes à dominante narrative. Il est prédisposé à poursuivre en profondeur l'apprentissage des formes du discours liées au narratif, telles : la description, l'explication, la prescription et l'identification du style argumentatif. Cette identification l'aidera à l'initier à exercer son esprit critique à l'égard des textes qui lui sont proposés dans le manuel ou qu'il aura écoutés ou qu'il aura l'occasion de lire en d'autres circonstances.

En fin de cycle, il aura eu l'occasion de s'imprégner d'une culture de l'expression orale et écrite de formes discursives et de textes courants les plus variés.

Ces compétences acquises devraient, à l'issue du cycle d'enseignement de base, permettre aux élèves ayant suivi une scolarité normale dans la variante régionale de langue amazighe, d'acquérir le plaisir de lire et de devenir des lecteurs autonomes.

Les élèves non amazighophônes seront, à l'issue de ce cycle, capables de comprendre les textes lus ou écoutés, de formes variées et adaptés à leur niveau. Ils auront en outre, acquis la capacité de prendre la parole d'une manière ordonnée et compréhensible, dans des situations de communication de la vie personnelle et sociale.

4. Compétences et objectifs d'apprentissage

4.1. Les compétences et les objectifs d'apprentissage dans le domaine oral

4.1.1. Elèves amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Comprendre un message oral et en saisir l'organisation	- Repérer, à l'écoute d'un récit, les moments, les personnages, les lieux ; - Porter, après avoir écouté un récit, un jugement sur un personnage ; - Varier la situation finale d'un récit, après l'avoir écouté ; - Varier la situation initiale d'un récit écouté ; - Saisir le sens d'un texte narratif, explicatif, descriptif, après l'avoir écouté ; - Identifier le caractère argumentatif d'un passage de texte narratif, après l'avoir écouté.

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Prendre la parole en organisant logiquement son propos	- S'exprimer correctement en faisant le récit d'une histoire lue ou écoutée ; - S'exprimer d'une manière logique en expliquant un phénomène ou en parlant d'un événement vécu ou observé ; - Présenter un texte de lecture lu silencieusement dans une langue correcte et d'une manière compréhensible ; - Réciter correctement un poème appris ; - Justifier ou défendre un comportement ou un point de vue personnel ; - Varier son propos, les formes des verbes et les temps dans les phrases, les pronoms personnels, les adjectifs ; - Utiliser les mots et les expressions qui conviennent pour lier les phrases ;
Etre capable de réinvestir le lexique acquis	- Utiliser le vocabulaire acquis en classe ; - Utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication orale : ▪ précis par rapport au sujet traité ; ▪ adapté par rapport au destinataire.
Etre capable, dans un dialogue, d'adopter un comportement de relation et de communications courtoises	- Savoir écouter et respecter les opinions des autres ; - Pratique une écoute active en posant des questions, en les reformulant, en demandant des explications ; - S'exprimer pour infirmer ou confirmer une assertion ; - Adapter ses prises de parole à chaque situation de communication ; - Intervenir utilement dans un dialogue, en vue de faire progresser la discussion ; - Utiliser des actes de parole qui garantissent la relation de courtoisie, de temps de parole, de tour de rôle.
Rapporter, d'une manière fidèle, un événement vécu personnellement ou observé ou rapporté par autrui	- Rapporter fidèlement les paroles, les expressions ; - Rapporter un fait divers tel cité dans un média ; - Rapporter une histoire lue ou écoutée, de manière cohérente.

4.1.2. Elèves non amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Comprendre le sens d'un message oral	- Saisir le sens des propos de l'enseignant en classe ; - Comprendre les consignes données en classe pour exécuter un travail ; - Reprendre oralement le récit fait en classe par l'enseignant ou par un camarade.
Saisir le sens d'un texte narratif, écouté en classe	- Repérer les phrases d'un récit écouté ; - Reconnaître, à l'écoute, les mots et les termes déjà acquis ; - Comprendre le sens de quelques mots nouveaux dans le contexte d'une histoire écoutée.
Prendre la parole d'une manière compréhensible et cohérente	- Réagir verbalement et correctement dans un dialogue ; - Structurer ses propos en faisant une description, une explication ; - Structurer ses propos en racontant une histoire simple ; - Répondre à une question pour s'expliquer, se justifier.
Réinvestir le vocabulaire acquis en classe	- Utiliser un vocabulaire approprié dans une situation de communication donnée ; - Utiliser le vocabulaire acquis en vue de : ▪ poser des questions ; ▪ répondre à des questions ; ▪ formuler une demande ; ▪ demander un renseignement.
Rapporter fidèlement un événement vécu	- Rapporter fidèlement ce que l'on a observé ; - Dire ce qu'on a fait ou ce qu'on n'a pas fait devant une situation vécue ; - Rapporter les propos d'un camarade sur un événement ; - Rapporter le récit d'une histoire, d'une manière fidèle
Mémoriser des textes et des énoncés étudiés en classe	- Mémoriser des textes et des mots appris dans les activités de la classe ; - Mémoriser et dire des poèmes ; - Mémoriser un paragraphe de la lecture, un récit écouté ; - Reprendre de mémoire un court dialogue.

4.2. Les compétences et les objectifs en lecture

Lire, c'est construire du sens en tant que récepteur d'un message écrit.

4.2.1. Elèves amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Etre capable, à partir du para texte ou de l'illustration (ou des deux à la fois), d'anticiper sur le sens d'un texte	- Dégager le sens général d'un texte ; - Interpréter l'illustration accompagnant un texte ; - Exploiter les éléments du para texte ; - Repérer et interpréter les signes de ponctuation en lisant un texte.
Saisir l'intention dominante de l'auteur d'un texte	- Saisir l'intention de l'auteur qui vise d'informer ; - Saisir l'intention de l'auteur qui vise de persuader ; - Saisir l'intention de l'auteur qui vise d'émouvoir; - Saisir l'intention de l'auteur qui vise de donner du plaisir ; - Saisir l'intention de l'auteur qui vise d'enjoindre.
Réagir à la lecture d'un texte en interaction avec d'autres lecteurs pour distinguer	- Le réel de l'imaginaire, le fait de la fiction ; - Le vraisemblable de l'invraisemblable d'un récit ; - Le vrai du faux de documents variés.
Identifier la structure dominante d'un texte lu	- Reconnaître la structure d'un texte à dominante narrative, en repérant les personnages, le temps, le lieu ; - Reconnaître la structure d'un texte à dominante descriptive, en repérant la manière dont les éléments sont décrits ; - Reconnaître la structure d'un texte à dominante explicative, en repérant le problème et en dégageant les explications fournies et les conclusions proposées ; - Reconnaître la structure d'un texte à dominante argumentative, en repérant la prise de position et les arguments qui l'appuient ; - Reconnaître la structure dialoguée d'un texte, en repérant le locuteur, les marques du discours direct, les renseignements sur les sentiments des personnages en dialogue.

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Repérer les marques de l'organisation d'un texte	- Repérer les paragraphes d'un texte, leurs signes et alinéas ; - Repérer les titres, les interlignes ; - Reconnaître la mise en page d'un texte en identifiant son genre (lettre, article, affiche, poésie) ; - Repérer les organisateurs temporels et spéciaux du texte ; - Justifier l'utilité des modes et des temps verbaux utilisés dans un texte.
Repérer dans un texte les facteurs de cohérence	- Repérer les mots ou expressions servant à enchaîner les phrases ; - Repérer des reprises d'informations d'une phrase à l'autre ; - Situer les faits et les événements, les uns par rapport aux autres : ▪ simultanéité ; ▪ antériorité ; ▪ postériorité. - Identifier, dans le texte, la progression thématique en repérant l'information de phrase en phrase et l'information déjà dite.
Etre capable de saisir le sens d'un texte en tenant compte des éléments grammaticaux et syntaxiques	- Comprendre le sens du texte en s'appuyant sur la ponctuation ; - Comprendre le sens en s'appuyant sur les unités grammaticales (identifier les phrases et saisir l'influence de leur construction sur le sens) ; - Reconnaître les marques grammaticales, en veillant aux liens entre les mots qui expriment le genre, le nombre, la personne et le temps des verbes.
Etre capable de saisir le rôle des unités lexicales pour la compréhension du texte	- Emettre des hypothèses sur le sens d'un mot et en découvrir la signification à partir du contexte ; - Confirmer la signification d'un mot dans un dictionnaire, un glossaire, des notes de bas de pages ; - Etablir les relations que les mots entretiennent entre eux (famille de mots, synonymes, antonymes) ; - Distinguer les éléments qui composent un mot (préfixe, suffixe, radical).

4.2.2. Elèves non amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Donner des renseignements sur un texte lu	- Reconnaître le type du texte de lecture (lettre, mode d'emploi, poème, portrait …) ; - Saisir l'intention dominante d'un texte lu (informer ? persuader ? enjoindre ? …) ; - Dégager le sens général d'un texte lu à partir de quelques indices (titres, illustrations, débuts de paragraphes …) ; - Repérer les marques de l'organisation d'un texte lu.
Repérer la cohérence d'un texte, à partir de l'enchaînement chronologique (le lendemain, une heure plus tard, la veille, quelque temps après …)	- Remarquer les mots qui servent à l'enchaînement des phrases ; - Repérer les répétitions d'une phrase à une autre, d'un élément de cohésion ; - Remarquer les faits cités dans le texte, les uns par rapport aux autres.
Résumer oralement un texte court, lu auparavant	- Saisir le thème général d'un texte ; - Distinguer les idées essentielles des idées secondaires ; - Dégager le plan d'un texte lu.
Comprendre le sens d'un texte à partir de ses éléments grammaticaux et syntaxiques	- Dégager le sens en s'appuyant sur la ponctuation ; - Identifier les phrases ; - Repérer les liens entre les phrases et en saisir le sens.
Comprendre le texte en émettant des hypothèses sur le sens d'un mot	- Découvrir la signification d'un mot à partir du contexte ; - Confirmer la signification d'un mot en consultant un dictionnaire ; - Saisir les relations entre les mots (famille de mots, synonymes, antonymes) ; - Distinguer entre les éléments constitutifs d'un mot (préfixe, radical, suffixe).

4.3. Les compétences et les objectifs en écriture

Ecrire, c'est produire ou reproduire du sens, en tant qu'émetteur d'un message.

4.3.1. Elèves amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Produire de l'écrit en Fonction de la situation de communication	- Ecrire en tenant compte de l'intention poursuivie (raconter, décrire, convaincre, enjoindre, amuser …) ; - Ecrire en tenant compte du statut du destinataire ; - Ecrire en tenant compte du contexte de l'activité ; - Ecrire en tenant compte des modèles observés ; - Ecrire en tenant compte du support matériel.
Produire de l'écrit pour élaborer des contenus	- Rechercher et inventer des idées et des mots (des histoires, des informations, des argumentations) ; - Réagir à des documents écrits, sonores et visuels, en exprimant une opinion personnelle et en la justifiant de manière cohérente.
Produire de l'écrit en organisant son texte et en assurant sa cohérence	- Choisir un modèle d'organisation du texte qui convienne à sa fonction dominante (injonction ? narration ? description ? explication ? information ? argumentation ?) en s'aidant d'un modèle de lecture ; - Assurer la cohérence du texte en faisant des paragraphes et des alinéas ; - Employer les mots ou les expressions servant à enchaîner les phrases ; - Utiliser les reprises d'informations d'une phrase à l'autre (par un pronom, un synonyme, une répétition).
Utilisation des acquis grammaticaux et lexicaux	- Utiliser les structures de phrases de manière appropriée ; - Utiliser les signes de ponctuation de manière adéquate ; - Utiliser un vocabulaire précis et adapté au sujet traité et au destinataire de l'écrit ; - Orthographier correctement sa production personnelle.
Assurer une bonne présentation de la production écrite	- Assurer une bonne mise en page de l'écrit ; - Ecrire d'une manière soignée et lisible pour en rendre possible la compréhension de ses sentiments par le destinataire.

4.3.2. Elèves non amazighophônes

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Produire un écrit en fonction de la situation de communication	- Ecrire dans l'intention de raconter ; - Ecrire dans le but de décrire une personne, un animal, une chose ; - Ecrire pour exprimer ses sentiments, son émotion ; - Ecrire pour demander des renseignements ; - Ecrire pour s'expliquer, se justifier ; - Ecrire en tenant compte du destinataire ; - Ecrire en tenant compte d'un modèle imposé.
Produire un écrit pour élaborer des contenus	- Ecrire une histoire ; - Utiliser des mots nouveaux ; - Ecrire pour répondre à des questions ; - Ecrire pour exprimer son opinion et la défendre en la justifiant.
Produire de l'écrit organisé et cohérent	- Ecrire en organisant les paragraphes ; - Ecrire en utilisant les mots et les expressions servant à l'enchaînement logique des phrases ; - Ecrire en utilisant les mots appropriés.
Produire de l'écrit en utilisant les acquis lexicaux et grammaticaux	- Ecrire en utilisant des phrases correctes ; - Ecrire en utilisant un vocabulaire adapté au destinataire et à la situation de communication ; - Ecrire avec une orthographe correcte et en se référant aux documents référentiels.
Produire de l'écrit en veillant à sa bonne présentation	- Ecrire correctement de manière soignée et lisible ; - Ecrire en assurant une bonne mise en page de son écrit.

4.4. Les outils de la langue ou iferdisen n tutlayt

4.4.1. Tajerrumt

- Amsentel asemmad n tefyirt : akud, adeg, tamentilt, analkam, tanmegla ;
- Addad : talγa d twuri ;
- Tibawt : tizelγiwin akken ma llant ;
- Tamarest *(apposition)*
- Tazelγa n usiwel *(apostrophe)*
- Asezwer *(thématisation)*

4.4.2. Taseftit

- Izri γezzifen ;
- Imir-a ;
- Imal yezwaren ;
- Tafelwit n tseftit ;
- Talγiwin tisuddimin : asswaγ, attwaγ, amyag, talγa tuddist ; imyagen at sin wazalen asswaγ akked uttwaγ.

4.4.3. Tirawalt

- Tamsertit akken ma tella : dt, adt, Ñt, n+isem; tizelγiwin-niÑen + isem ;
- Tizdit : amyag d yiwsilen-is ; isem d yiwsilen-is ; tanzeγt d yiwsilen-is ; asmul (présentatif) d yiwsilen-is.

5. Indications méthodologiques

5.1. Lecture du programme et plan d'étude :

- **Un programme à partir de l'approche par compétences :**

Le programme de la 2ème année moyenne, comme celui du niveau précédent, est élaboré à partir de l'approche par compétences. Il établit l'ensemble des résultats d'apprentissage que les élèves devront maîtriser à la fin de l'année scolaire grâce à l'acquisition d'un ensemble de capacités, d'habiletés et de contenus disciplinaires.

Grosso modo, l'approche par compétences consiste à :

- analyser avec rigueur les situations de travail dans lesquelles se trouvent déjà ou se trouveront prochainement les élèves ;
- déterminer les compétences requises pour accomplir adéquatement les tâches et assumer les responsabilités qui en découlent ;
- traduire ces compétences en objectifs et en activités d'apprentissage ;
- établir un plan d'étude pour la classe.

- **La programmation ou le plan d'études :**

Le programme (référentiel officiel) n'est pas la programmation (ou plan d'études) qui, elle, est ajustée aux élèves, de période à période. Pour établir un plan d'études, il ne suffit pas de reproduire la table des matières du manuel scolaire d'un niveau déterminé, mais il s'agit de bien connaître le programme, l'avoir à l'esprit en le lisant fréquemment.

Le plan d'études établi doit déboucher tout naturellement, en classe, sur la réalisation par les élèves de projets individuels ou collectifs permettant d'intégrer des apprentissages de différentes natures et de différents niveaux. Le nombre de projets doit être arrêté en adéquation avec la masse de compétences retenues.

En planifiant la réalisation d'un projet quelconque avec ses élèves, l'enseignant devra identifier les compétences disciplinaires et transversales que le projet vise à développer et en tenir compte dans la réalisation et dans l'évaluation. Il doit en outre fixer le nombre de séquences didactiques nécessaires pour la finalisation du produit.

La séquence ne doit pas être conçue comme un carcan mais comme une ligne directrice, une possibilité de planification, un cadre pour enseigner. Il faut veiller à ce que la plus grande souplesse caractérise l'organisation de la séquence.

Par conséquent, les savoirs et savoir-faire que l'enseignant désire faire acquérir aux élèves doivent être répartis sur la durée du projet.

- **Récapitulation**

L'enseignant lit le programme :

- pour s'en imprégner ;
- établir son plan d'études à partir du diagnostic réalisé en début d'année scolaire et la teneur du programme officiel.

- **Voici le résumée de la démarche globale d'enseignement de la langue :**

❶ Lister toutes les compétences à atteindre.
❷ Etablir une taxonomie.
❸ Rechercher les types d'écrits les mieux appropriés pour rencontrer les notions à structurer.
❹ Imaginer des projets, des défis.
❺ Enrichir l'environnement de documents authentiques.
❻ Aller à la rencontre de ces écrits par le biais de projets de lecture.

Chaque année, la programmation est élaborée à l'échelle de l'école de sorte que la progression soit établie en fonction des particularités d'une classe.

L'enseignement / apprentissage de tamazight en 4ème année moyenne vise le développement de compétences linguistiques et discursives. Ce principe fondamental détermine les choix méthodologiques suivants :

- Les quatre domaines d'apprentissage écouter/parler, lire/écrire, répartis en compétences et activités de réception et de production seront travaillés de façon équilibrée pendant l'année scolaire. Pour donner du sens aux apprentissages, la langue ne sera pas étudiée en tant que système mais en tant qu'outil au service de pratiques langagières et communicatives ;

- L'unité de base est la séquence didactique. Celle-ci se présente comme un outil de pensée didactique qui permet de mettre en œuvre le décloisonnement des activités de tamazight. Le professeur aborde à la fois la lecture sous toutes ses formes (lecture cursive, lecture détaillée ou analytique, lecture de l'image), les pratiques d'écriture, la pratique de l'oral, l'étude des outils lexicaux, grammaticaux et orthographiques. La séquence permet d'intégrer ces différentes composantes de la langue selon un principe de décloisonnement dans une perspective de maîtrise du discours. Cependant, cela n'empêchera pas que des moments de la classe soient consacrés à des activités de systématisation et de formalisation.

- La séquence s'inscrit dans un projet.

La structuration des séquences du projet ainsi que la gestion de l'horaire seront précisées dans le document d'accompagnement.

5.2. Nouvelles conceptions pédagogiques pour l'enseignement de tamazight

5.2.1. Une autre conception de l'apprentissage

L'apprentissage de la langue amazighe à l'école doit être fondé sur l'acquisition de compétences.

Ces compétences seront développées, en mettant les apprenants dans des situations qui donnent du sens à ce qu'ils apprennent et qui les rendent en mesure de mobiliser les connaissances acquises en cours d'apprentissage, grâce à un modèle intégratif d'exercices pratiques et de situations-problèmes.

Dans toutes les activités de la classe, l'apprentissage de la langue amazighe doit constamment être orienté vers la vie, par la prise en compte du sens ; l'élève, à cet effet, doit être conscient que ce qu'il apprend a du sens pour lui, doit servir à quelque chose dans la vie de tous les jours.

C'est ainsi que l'enseignement de cette discipline sera orienté vers le développement des capacités intellectuelles supérieures telles que : l'analyse, la synthèse, la résolution de problèmes par l'effort personnel et la réflexion.

5.2.2. Une autre conception des rôles du maître et de l'élève

Toute réforme de programme doit impliquer au mieux de nouvelles pratiques pédagogiques ; il ne sert à rien d'adopter de nouvelles conceptions de l'apprentissage et de l'évaluation, si elles ne sont pas accompagnées par une

rénovation de la formation des enseignants. Ces derniers, pour travailler dans de telles conditions, doivent être nécessairement créatifs, autonomes, spontanés, à l'écoute de leurs élèves, animateurs plutôt que transmetteurs de connaissances, conférenciers ou lecteurs de fiches pédagogiques toutes prêtes. L'élève doit être associé à son apprentissage et participer à sa propre formation. Il doit être souvent mis en situation de réfléchir et de résoudre des problèmes. Cette situation d'apprentissage l'oblige en quelque sorte à mobiliser ses ressources pour accomplir les tâches demandées.

5.2.3. Une autre conception de la gestion de la classe, et plus largement, de la gestion de l'école

La mise en œuvre d'une pédagogie différenciée est proposée par le programme ; elle suppose de nouveaux rapports avec les apprenants, à savoir : un comportement moins directif, une meilleure connaissance de la situation de chaque apprenant, un souci constant des différences et de la diversité de niveau, du rythme d'apprentissage, de la motivation des élèves. Il faut savoir que ces derniers n'apprennent pas tous de la même manière, que chacun construit ses connaissances à partir de celles qu'il possède déjà, qu'il les acquiert dans l'action.

Bref, les enseignants, comme les chefs d'établissements, doivent avoir une conscience claire des enjeux et des défis au niveau de la gestion de la classe et de l'école.

5.3. La démarche d'enseignement / apprentissage

La règle d'or concernant le processus d'apprentissage d'une langue : d'abord, l'apprenant écoute et comprend, puis il parle, ensuite il lit et enfin il écrit. Ceci implique que, dans la démarche d'apprentissage, l'oral précède l'écrit ; de même, la compréhension précède l'expression. C'est ainsi que, dans la mise en œuvre d'une séquence pédagogique, les activités s'inscrivent dans une progression cohérente :

- compréhension de l'oral ;
- expression orale ;
- compréhension de l'écrit ;
- expression écrite.

C'est à la fois l'objet de l'apprentissage (sur quoi il porte) et son but (le niveau de performance visé) qui sont au départ et à la base des choix de la démarche pédagogique.

Le présent programme préconise une logique pédagogique qui prenne appui sur la démarche inductive qui favorise une construction consciente des savoirs et savoir-faire par l'élève lui-même.

Cette démarche constructiviste s'appuie sur l'observation, l'expérience, l'interaction et l'évaluation.

5.4. L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets

Le présent programme propose une pédagogie de projet. Le projet se construit par étapes sous forme de séquences d'apprentissage complémentaires. Il implique l'association d'activités multiples pour aboutir à une production écrite ou orale qui nécessite une organisation rigoureuse et planifiée.

5.4.1. La réalisation du projet

Pour assurer la réussite, tout projet de communication devrait suivre un processus qui comprend trois étapes : *la planification*, la *réalisation* (gestion de la tâche) et l'*évaluation* du projet :

- La planification consiste en :

- L'analyse de la tâche (intention de communication et produit final) et des stratégies nécessaires pour accomplir cette tâche ;
- L'analyse de son habileté à réaliser la tâche dans les conditions de réalisation ;
- L'élaboration du plan d'action ;
- L'activation des connaissances antérieures sur le sujet et sur les moyens à utiliser pour réaliser efficacement la tâche.

- La réalisation (gestion de la tâche) consiste en :

La gestion efficace des moyens (stratégies et connaissances) pour accomplir la tâche (comprend les ajustements à faire en cours de route – métacognition).

- L'évaluation (bilan des apprentissages) consiste en :

- L'analyse du produit en tenant compte de l'intention de communication et de ses attentes ;
- L'analyse des moyens utilisés pour accomplir la tâche de façon efficace ;
- L'analyse de ses compétences (degré de satisfaction en tenant compte de conditions de réalisation).

Le projet pédagogique est un véritable plan de formation à deux dimensions – notionnelle et procédurale– jalonné de pauses bilan qui permettent par le biais de l'auto-évaluation, de la co-évaluation et de l'évaluation par l'enseignant, de faire le point et de réguler les apprentissages autant en ce qui a trait au produit qu'au processus.

Schéma du projet

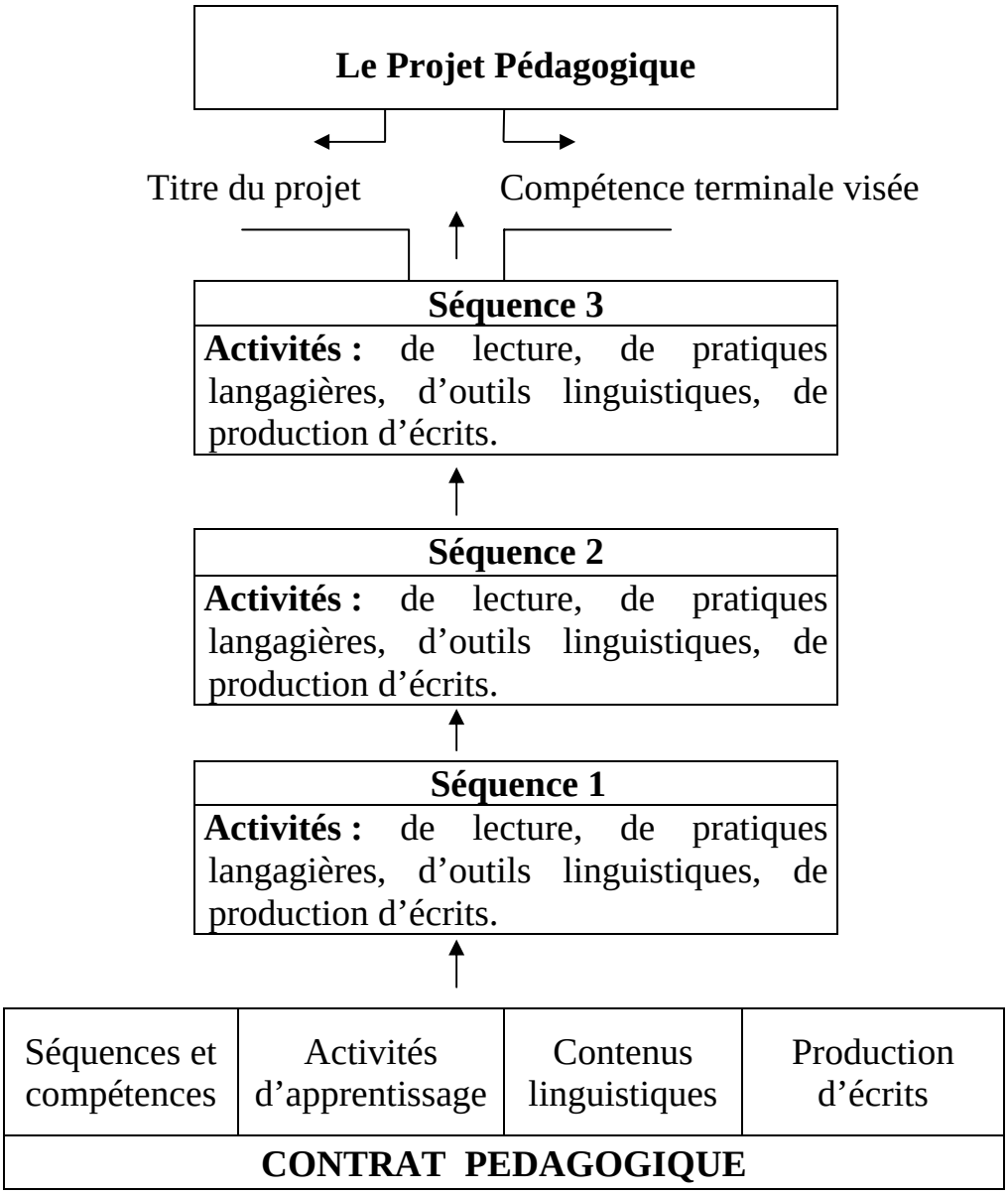
Le Projet Pédagogique
Titre du projet
Compétence terminale visée
Séquence 3
Activités : de lecture, de pratiques langagières, d'outils linguistiques, de production d'écrits.
Séquence 2
Activités : de lecture, de pratiques langagières, d'outils linguistiques, de production d'écrits.
Séquence 1
Activités : de lecture, de pratiques langagières, d'outils linguistiques, de production d'écrits.
Séquences et compétences
Activités d'apprentissage
Contenus linguistiques
Production d'écrits
CONTRAT PEDAGOGIQUE

5.4.2. La gestion de l'horaire

L'horaire imparti à tamazight étant de trois heures par semaine, le programme propose d'organiser la séquence d'apprentissage de la manière suivante :

1ère heure : lecture / compréhension écrite ;

2ème heure : lexique et application ;

3ème heure : grammaire + conjugaison ;
4ème heure : orthographe et transcription ;
5ème heure : exercices de production écrite ;
6ème heure : lecture (2ème texte) / compréhension écrite
7ème heure : exercices de production écrite ;
8ème heure : évaluation et auto-évaluation (correction et remédiation).

Remarque : L'horaire est distribué sous forme de plages horaires à utiliser de façon souple, c'est-à-dire en fonction des besoins d'apprentissage.

5.5. L'évaluation

L'évaluation vise à :

– situer les acquis et les besoins par rapport aux compétences attendues ;
– répondre à des besoins identifiés.

De façon générale, en matière d'évaluation des apprentissages, ces dernières années ont été marquées par des changements au plan :

– de la structure des programmes d'études (méthode d'élaboration de programme par compétences) ;
– de la conception de l'apprentissage (du béhaviourisme au cognitivisme) ;
– des objets d'évaluation eux-mêmes (des connaissances aux compétences) ;
– des modes d'évaluation (du normatif au critérié) ;
– des instruments de mesure (des tests de connaissances aux situations-problèmes) ;
– de la façon de transmettre les résultats d'apprentissage (de la note en % aux résultats descriptifs).

Cela dit, une formulation claire des objectifs à atteindre au terme d'une période de formation (séquence et/ou projet) permet d'évaluer de façon claire les acquis des élèves à différents niveaux : ceux du produit final et celui des apprentissages intermédiaires.

***L**e produit final* doit être évalué dans son ensemble et à l'aide de critères liés à la nature du produit (conte, lettre, exposition, dépliant …). Ce type d'évaluation vise à apprendre aux élèves à jeter un regard critique et objectif sur leur produit et à améliorer les réalisations futures.

L'évaluation de *la démarche* porte sur la façon dont le travail a été accompli, sur les choix qui ont été faits, sur la répartition et l'organisation des tâches, sur la résolution des problèmes, etc. C'est une évaluation de processus et non de résultats.

Elle vise à objectiver les apprentissages sociaux importants qui s'effectuent quand on réalise un projet collectif et à favoriser un meilleur fonctionnement collectif futur.

L'évaluation des *apprentissages* concerne les compétences (tant transversales que disciplinaires) et les éléments de la compétence ciblés par l'enseignant dans la planification pédagogique de son projet et s'effectue à l'aide d'outils d'évaluation (grille d'observation et d'appréciation, instruments de mesure, etc.).

Il est impératif d'assurer une évaluation individuelle des apprentissages pour chaque élève : le projet n'est que le contexte collectif dans lequel se réalisent des apprentissages fondamentalement individuels.

L'évaluation est toujours envisagée sous trois formes :

- l'évaluation diagnostique, en début d'apprentissage ;
- l'évaluation formative, pendant l'apprentissage ;
- l'évaluation sommative, en fin de période d'apprentissage.

6. Orientations et choix pédagogiques

Ces indications pédagogiques destinées aux enseignants pour une meilleure prise en charge du programme, seront davantage explicitées dans le document d'accompagnement.

6.1. Rappel

Dans le préambule de ce programme, les choix pédagogiques pour la 4ème A.M. ont été déjà annoncés. Ils font de l'apprentissage des formes de discours une exigence fondamentale.

Quelles sont les fonctions du discours, objet de cet apprentissage ? Il existe quatre fonctions principales du discours : raconter, décrire, expliquer, argumenter. Les types de textes qui correspondent à ces fonctions sont :

- le texte narratif : il rapporte une suite d'actions qui se déroulent dans le temps. Il s'y produit des événements autour d'un ou de plusieurs personnages ;
- le texte descriptif : il donne à voir une personne, un objet, un lieu, en dehors de toute indication de date ou de durée ;

- le texte explicatif (informatif) : il sert à donner au récepteur du discours un savoir sur un sujet qu'il ne connaît pas (dictionnaire, manuel, magazine …) ;
- le texte argumentatif : son but est de convaincre le récepteur (tract, affiche, discours politique, publicité …).

La raison du choix de ces types d'apprentissage est évidente : en sus du fait qu'elle est pédagogique, elle se met en conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement de tamazight. Cet enseignement se propose d'installer, chez les apprenants, des compétences dans la pratique de l'oral et de l'écrit, dans les principales formes de discours, liées à leur vie sociale et culturelle.

En effet, toute la vie sociale où les élèves sont appelés à s'intégrer est tissée de discours : la langue qu'ils apprennent s'acquiert et se pratique dans la réalité des pratiques discursives ; la culture à leur inculquer se transmet par le discours.

Les formes de discours à apprendre doivent être situées, chaque fois, dans leur contexte et dans les situations de communication.

Qu'est-ce qu'une situation de communication ? C'est le lieu et le moment précis où deux interlocuteurs (émetteur / récepteur) échangent une conversation. L'émetteur, c'est la personne qui parle ou qui écrit à une ou à plusieurs personnes ; le récepteur, c'est la personne à qui l'on parle ou à qui l'on écrit.

Les formes du discours seront abordées dans les activités d'apprentissage de l'écoute et de prise de parole, de la lecture et de l'écriture.

6.2. Activités d'expression et de communication orales

L'enseignant est appelé à diversifier les situations d'apprentissage : ce sera en dialogue direct entre lui et les apprenants. Ces derniers activeront en participant aux travaux du groupe – classe ou en groupes restreints, à l'occasion de la préparation d'un projet.

La prise de parole peut s'exercer à l'occasion de l'explication d'une démarche de travail, du déroulement d'un événement, de l'analyse d'un texte de lecture ou d'un poème.

En reproduisant de mémoire un poème, en reprenant un paragraphe du texte travaillé avec l'enseignant, l'apprenant fera de la communication orale. On aura soin, chaque fois, de tenir compte de la diversification des formes de discours et de langage courant.

6.3. Activité de lecture

Au niveau de la 4ème A.M, on incitera davantage sur la lecture réflexive, notamment lorsqu'il s'agit de s'arrêter sur les mots et les expressions à usage non

courant dans la pratique orale de telle ou telle variante régionale. A cette occasion, l'apprenant sera habitué à consulter un lexique ou un dictionnaire ou son enseignant en l'absence de ces deux moyens, pour s'assurer du sens d'un mot sur lequel il aura préalablement réfléchi et essayer de le comprendre à partir du contexte.

La pratique de la lecture réflexive doit amener l'apprenant à identifier et à reconnaître les relations qu'entretiennent les phrases entre elles (mots et expressions de liaison, ponctuation). Cette forme d'activité devrait lui permettre d'enrichir progressivement son vocabulaire.

Pour ce faire, le rôle de l'enseignant est prépondérant :

- il interviendra pour aider les apprenants par des questions précises ;
- il les amènera à chercher les mots de la même famille. Les synonymes et les antonymes ;
- il veillera à ce que les apprenants arrivent à réemployer un vocabulaire acquis dans des situations et des contextes différents.

La lecture réflexive n'exclut nullement la pratique de la lecture à haute voix que les apprenants doivent poursuivre jusqu'à la fin du cycle. Il est recommandé de les habituer à préparer les textes de lecture à l'avance et à continuer à lire en classe. D'autres textes à faire lire en dehors de la classe sont recommandés et doivent être en relation avec l'activité de lecture scolaire habituelle.

6.4. Activités d'écriture et d'expression écrite

Les recommandations adressées aux enseignants de la 3ème AM. Sont valables pour la 4ème A.M. Une attention particulière doit continuer à être accordée à la pratique de l'écrit. Le souci de lisibilité doit constamment accompagner celui qui écrit pour les autres et pour lui-même. Il doit impérativement écrire de manière soignée en respectant les normes d'écriture. Dans un souci de vérification, de correction et d'amélioration de l'écrit, les élèves doivent souvent avoir à relire ce qu'ils écrivent.

Conformément aux objectifs du programme de la 4ème A.M. qui consiste à développer les compétences discursives des élèves, ces derniers devront être amenés à varier les formes d'écriture en les adaptant à la compétence visée. Il faut tendre constamment à produire des écrits dans le but de communiquer dans différentes situations : narration, compte-rendu d'événement, texte dialogué en forme directe ou indirecte, textes adressés à des lecteurs connus sous forme de correspondance, fait divers, mode d'emploi, consignes, recette de cuisine, texte publicitaire, etc. On continuera à solliciter les élèves pour des reformulations de textes, de réécriture, de transformation, de réemploi de vocabulaire et d'expression ; comme on continuera à les solliciter pour la description des faits vécus, des expériences personnelles, pour convaincre, argumenter, influencer un correspondant ou un interlocuteur.

6.5. Le projet pédagogique

Le programme de la 4ème A.M. propose l'enseignement / apprentissage de la langue sous forme de projets. Grâce à cette démarche, les élèves apprennent d'une manière efficace et dans l'action, la construction de leurs savoirs.

Le projet pédagogique, organisé en séquences, met en œuvre le décloisonnement des activités de la classe. Les séquences d'apprentissage sont complémentaires et visent, à travers les activités, la réalisation par les élèves d'une production originale orale ou écrite.

Tout projet pédagogique doit suivre un processus de réalisation en trois étapes :

6.5.1. La planification qui consiste à :

- analyser la tâche et la stratégie nécessaire à l'accomplissement de cette tâche ;
- élaborer pour le groupe-classe un plan d'action à exécuter individuellement ou collectivement ;
- identifier les moyens à utiliser pour la réalisation du projet.

6.5.2. La réalisation qui consiste à gérer d'une manière efficace les moyens à utiliser pour accomplir la tâche.

6.5.3. L'évaluation qui consiste à :

- analyser le produit en tenant compte de l'intention et des attentes ;
- analyser la manière d'utiliser les moyens mis à la disposition des réalisateurs ;
- analyser le degré de compétence atteint en tenant compte des conditions de réalisation.

Le projet pédagogique est un véritable plan de formation au niveau notionnel et procédural. Il est jalonné de pauses bilan qui permettent, par le biais de l'auto-évaluation, de la co-évaluation et de l'évaluation de l'enseignant, de faire le point et de réguler les apprentissages au niveau du produit lui-même et du processus de réalisation.